



## **Préavis de grève nationale le mardi 31 janvier 2023**

La ville de Petite-Île informe les parents d'élèves qu'un préavis de grève nationale a été déposé par les organisations syndicales pour le mardi 31 janvier 2023.

Au regard des éléments qui nous ont été transmis, une très large majorité des enseignants de l'éducation nationale et des agents communaux ont exprimé leur intention de suivre ce mouvement de grève.

La restauration scolaire ne fonctionnera pas, les services de garderie et de surveillance municipales pourraient être fortement impactés. En l'absence des enseignants et des directeurs d'écoles, la commune ne sera pas en mesure de mettre en place un service minimum d'accueil.

Les parents sont donc invités à prendre leurs dispositions.

Des informations complémentaires pourront être communiquées dès que possible, dès réception :

- par voie d'affichage et informations aux entrées des écoles
- sur le site internet de la Ville et les réseaux sociaux.

Comptant sur votre compréhension.